

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 45 (1916)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Assemblée générale de la Société d'éducation à Romont : le 18 mai 1916

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin

## pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

**SOMMAIRE.** — Assemblée générale de la Société d'Education à Romont. — Au sujet de la négligence à apprendre un métier. — Absence de respect... (suite et fin). — Une œuvre remarquable. — Un ours qui n'en est pas un. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis aux institutrices. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique.

## Assemblée générale de la Société d'Education à Romont

LE 18 MAI 1916

### 1<sup>o</sup> Programme.

- 8 h. 30 Rendez-vous à l'église paroissiale.  
Office de *Requiem*.  
Bénédiction du nouveau drapeau.  
Allocution de M. Deschenaux, rév. curé, St-Martin.
- 9 h. 30 Ouverture de la séance dans la salle des Assises au château :
- a) Chant d'ouverture, chœur mixte « Notre tâche », de J. Bovet ;

- b) Discours de bienvenue de M. Mauroux, préfet de la Glâne, président d'honneur ;
  - c) Approbation des comptes ;
  - d) Désignation du district dans lequel se tiendra la prochaine assemblée générale ;
  - e) Renouvellement du Comité ;
  - f) Lecture et discussion du rapport sur la question mise à l'étude : « Le mensonge et l'école. » (Rapporteur M. Pittet, inst., Mézières) ;
  - g) Propositions éventuelles.
- 12 h. Banquet à l'Hôtel-de-Ville.

### 2<sup>o</sup> Horaire des trains.

Départ de	Arrivée à
Morat : 6 h. 32	Fribourg : 7 h. 30
Payerne : 5 h. 25	Fribourg : 6 h. 50
Guin : 6 h. 45	Fribourg : 7 h.
Fribourg : 5 h. 20 (s'arrêtant à toutes les stations)	Romont : 6 h. 22
Fribourg : 7 h. 40 (train direct avec arrêt exceptionnel à Cottens)	Romont : 8 h. 09
Montbovon : 6 h. 18	Bulle : 7 h. 07
Bulle : { 5 h. 30	Romont : { 6 h. 04
{ 7 h. 25	{ 8 h.
Châtel-St-Denis : 5 h. 22	Palézieux : 5 h. 41
Palézieux : { 5 h. 45	Romont : { 6 h. 27
{ 6 h. 53	{ 8 h. 10
Payerne : 5 h. 02 Granges-Marnand : 5 h. 15	Palézieux : 6 h. 16

### DERNIERS AVIS

Le Comité ayant décidé la suppression du cortège traditionnel, les congressistes sont priés de se rendre directement à l'église paroissiale pour l'office de *Requiem*.

Les cartes de banquet seront mises en vente à l'entrée de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

*Pour le Bureau du Comité :*

O. DUCRY, secrét.

